

OFFRE D'EMPLOI



SAINTE-JULIE

CONTREMAÎTRE

SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET GESTION DES ACTIFS

Un milieu de travail dynamique !

Tu as de l'expérience comme contremaître et en plus tu connais le milieu municipal ? Tu es organisé, autonome et tu es reconnu pour ton bon esprit d'équipe ? Cet emploi est pour toi ! À la Ville de Sainte-Julie, tu seras responsable de planifier, superviser et contrôler les travaux requis pour l'entretien, la réparation ou la modification des infrastructures municipaux en collaboration avec les autres contremaîtres de ton service. Tu devras répartir le travail en fonction du personnel disponible dans ton équipe. De plus, tu participeras à la préparation des programmes d'entretien en estimant les coûts et en déterminant les besoins d'équipement. Sous ta supervision tu auras plusieurs équipes de travail et tu devras assurer l'application des méthodes de travail sécuritaires des employés.

Travailler avec nous, c'est :

- Une échelle salariale de 93 293 \$ à 107 286 \$;
- Un régime de retraite à prestations déterminées ;
- Une gamme d'avantages sociaux concurrentiels selon la Politique des conditions de travail du personnel cadre en vigueur tels que des assurances vie, dentaire, médicament, invalidité longue durée, et plus encore ;
- Quatre (4) semaines de vacances en plus de neuf (9) jours de congé personnel ;
- Un programme d'aide aux employés et aux familles (PAEF) et un service de télémédecine ;
- Plusieurs activités sociales et sportives entre collègues ;
- Une équipe dynamique et des défis stimulants à relever !

Profil recherché :

- Attestation d'études collégiales (AEC) de contremaître en infrastructures urbaines ou toute autre expérience jugée pertinente à la fonction ;
- Quatre (4) à six (6) années d'expérience pertinente ;
- Excellentes habiletés en gestion d'équipe de travail et en service à la clientèle ;
- Maîtrise des outils informatiques de la suite Office de son secteur d'activités ;
- Disponible pour effectuer une garde 24/7 sur rotation.

Le défi t'intéresse ? Fais-nous parvenir ta candidature en remplissant le [formulaire d'embauche](#) en ligne au plus tard le 12 janvier 2025.

Seules les personnes retenues en entrevue recevront une réponse. La Ville de Sainte-Julie s'engage à appliquer les principes d'équité en matière d'emploi. Si elles le désirent, les personnes handicapées peuvent recevoir de l'assistance dans le processus de présélection et de sélection. Il faut noter que le genre masculin est utilisé dans ce texte dans l'unique but d'en alléger la lecture.